10me ANNEE N° 495 PARAIT LE SAMEDI 21 Juillet 1894

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

La Loi sur les menées Anarchistes

La nouvelle loi contre les menées anarchistes, accueillie tout d'abord sans grand émoi, soulève maintenant une forte réprobation tout au moins dans le monde politique. Il est juste de reconnaître que le pays, loin d'être indigné, réclamerait au besoin des mesures encore plus radicales. Cela tient surtout à ce qu'on estime dans le public que cette loi n'atteindrait guère que les journalistes et que la presse, par ses excés manifestes, a indisposé à peu près tout le monde.

En réalité, si le texte de la loi peut permettre de poursuivre et condamner comme coupables d'anarchie des écrivains gênants (c'est ce qu'a pensé M. Drumont, qui n'a pas jugé d'une prudence excessive de passer la frontière), il est évident que si l'on n'arrive pas à établir une rédaction plus précise, l'homme le plus pacifique, et le plus résigné à l'ordre social actuel pourra être inquiété.

Nous ne trouverons jamais pour notre part excessives les peines infligées aux vrais coupables d'anarchisme, c'est-a-dire à ceux qui auront perpetré ou même conseillé quelque violence. Nous nous expliquerions même asse mal que la nouvelle loi ne fût que provisoire, car outre que les meilleurs prophètes politiques ne sauraient dire à quelle époque la furie destructive prendra fin, ils nous paraît assez bizarre que les mêmes crimes ou délits soient châtiés différemment suivant les années.

Mais par contre nous estimons qu'on ne saurait prendre trop de précautions pour que les innocents ne soient pas molestés. Nous comprenons très bien l'utilité d'amendements tels que ceux de M. Lockroy ou de M. Gauthier de Clagny. La loi votée, il faut s'attendre à une fureur de delation permettant d'assouvir toutes les rancunes. On ne saurait décemment considérer comme suffisante l'unique déclaration de la personne qui prétendait avoir été l'objet de provocations et il serait équitable, après une ordonnance de non lieu ou un acquittement, que le prévenu pût avoir recours contre des dénonciateurs uniquement soucieux de satisfaire leurs haines.

L'amendement que doit proposer M. Ernest Roche, sous sa forme imprévue, n'en constitue pas moins un sage avis. Il n'est pas douteux que si l'anarchie est si florissante, c'est que des ministres peu scrupuleux n'ont pas hésité à entretenir dans les milieux anarchistes des agents provocateurs, qui n'ont naturellement réussi qu'á aviver de la façon la plus déplorable le mal qui doivent combattre,

Les adversaires du projet de loi songent, paraît-il, la discussion générale une fois terminée, à entasser amendement sur amendement, à créer une véritable obstruction. La tactique est maladroite et ne peut avoir pour effet que d'assurer l'adoption d'une loi qui mieux attaquée pourrait être intelligemment amendée.

Il faut, quand on est représentant du peuple, tenir compte de l'opinion publique. Or que veut l'opinion publique? manifestement ceci: que la police, mieux organisée, sache surveiller tous ceux qui, à un moment donné, peuvent être capables de quelque crime. Elle trouve très légitimement monstrueux que les ressources votées pour une surv illance nécessaire aient une destination inconnue, et qu'après chaque exploit anarchiste on se contente de lui faire savoir que le coupable n'avait été perdu de vue que depuis la veille ou l'avant-veille de l'attentat.

Elle veut aussi que tous les coupables, auteurs de crimes ou excitateurs, soient rigoureusement châtiés.

Au lieu de paraître s'intéresser á des gens inexcusables, il conviendrait donc de prendre simplement la défense de ceux qui pourraient être injustement accusés, et de les protéger, par un texte bien précis, contre une réaction inquiétante. — T. G.

CHOSES AGRICOLES

Une révolution économique et agricole

Les Fraises, Raisins, Pêches, Abricots, Cerises, Poires fondantes, etc.

Conservées à l'état frais en hiver et jusqu'en avril et mai comme *s'ils venaient d'être cueillis.*

L'application des découvertes du savant Docteur Milon, relatives à la conservation de tous les fruits, gardés pour l'hiver et jusqu'en avril et mai, aussi frais que s'ils venaient d'être cueillis, a donné des résultats surprenants. *On a vu à ce dernier printemps des fraises, des cerises, des abricots, des pêches de l'année dernière conservées à l'aide de la théorie de l'acide carbonique rigoureusement pratiquée.* Et cette application est la simplicité même et si peu coûteuse qu'il est inutile d'en parler.

Quelle révolution économique et agricole que celle qui consiste à conserver à l'état absolument frais des fruits de toutes sortes. Quelle révolution que celle produite par des fraises, des cerises servies au mois de décembre.

Quelle spéculation sera plus avantageuse que celle qui consiste à acheter à vil prix des fruits de toutes sortes, ou conserver ceux de son jardin, pour les revendre au poids de l'or au printemps, en hiver et jusqu'au commencement de l'été ! quoi de plus agréable et de plus rare, en général, pour un amateur que de déguster au mois de mai une poire succulente conservée depuis l'automne comme si elle venait d'être cueillie.

Il n'en coûte que 1 fr. 50 pour recevoir ce procédé infaillible dont le succès est absolument garanti, à adresser en timbres ou mandat à M. Lebrun, dépositaire, 8, rue Victor Massé, 8, à Paris.

Conseil d'Arrondissement

Session de Juillet 1894.

Séance du 16 Juillet.

La séance est ouverte à 10 heures précises, sous la présidence de M. Brunet, doyen d'âge, assisté de M. Ferdinand Rougier, le plus jeune conseiller.

Présents : MM. Allègre, Brunet, Colomb, Prève, Plauche, F. Paul, Touche, Ferdinand Rougier.

Un conseiller est absent.

M. Bonhoure, sous-préfet, assiste à la séance.

M. le Président d'âge invite le Conseil a procéder à l'élection du bureau.

Sont élus :

Président, M. Touche ;

Secrétaire, M. Ferdinand Rougier.

M. le doyen d'âge déclare le bureau constitué pour l'année 1894-1895.

Les membres du bureau étant installés, M. le Sous-Préfet demande la parole et s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,

Ayant l'honneur, pour la première fois, d'assister à l'une de vos réunions, je vous demande la permission de vous adresser quelques paroles.

Je tiens à vous exprimer mes sentiments de reconnaissance pour l'accueil si sympathique que j'ai rencontré de la part de tous les représentants des communes de l'arrondissement, avec lesquels, depuis bientôt 6 mois, j'entretiens les relations administratives les plus faciles et les plus courtoises. J'ose même espérer que le temps rendra ces relations cordialement amicales.

Je désire aussi, sans oublier que vous êtes une assemblée à qui l'étude et la discussion des questions politiques sont

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

— 4 —

LE ROMAN D'YVONNE

L'abbé Journel représentait admirablement le type du curé campagnard. Né à la campagne, élevé dans un séminaire, au milieu des fils fermiers, il avait gardé l'empreinte de cette éducation première, comme le Marseillais garde son accent. Il savait juste assez de latin pour pouvoir le lire et s'en contentait. Il parlait correctement le français et admirablement le patois : il connaissait Grenoble et Lyon, suffisamment pour les pour les considérer comme de mauvais endroits oú les âmes se perdent chaque jour par centaines ; quand à Paris, lorsque par hasard il avait eu l'occasion d'en parler dans sa carrière déjà longue, toujours il l'avait appelée la Babylone moderne et il n'était pas fort eloigné de croire que c'était là que Dieu avait placé l'Enfer.

Ame simple, vivant parmi les simples, plus apte aux travaux du corps qu'a ceux de l'esprit, il se sentait mal a l'aise vis-a-vis de M. de la Grangerie, qui, dès l'abord, l'avait mis sur le terrain scientifique.

Yvonne vint à temps pour le tirer d'embarras. Avec son jugement très juste, son acuité de perception, elle avait, la veille, dans sa courte visite, reconnu que si le curé de la Balme était un excellent homme et un prêtre vénérable, il était tout autre chose qu'un savant.

Aussi quand elle eut présenté ses respects au curé de la Balme, puis embrassé son père s'empressa-t-elle de mettre la conversation sur un terrain où elle était sûre que l'abbé brillerait tout de suite elle était sûre que l'abbé brillerait ; tout de suite elle lui parla du pays, lui demandant quelles étaient les ressources qu'ils offraient au point de vue des excursions, de des distractions, questionnant sur ses pauvres.

Le brave curé respira.

Il fut bien vite lancé. Avec ce langage fleurie qui est la caractèristique de toute éloquence écclésiastique, il se mit à peindre avec feu les bautés naturelles de la région. Il mit tout son cœur à vanter les charmes du Dauphiné, la douceur et l'intelligence de ses habitants.

« Tout est beau chez nous, Dieu a dû s'arrêter longuement à notre coin de terre, car il l'a tout particulièrement soigné. Les abominables théories anti-religieuses qui fleurissent dans les villes ne sont pas venues jusqu'ici. Nous sommes simples et confiants ; ce qui nous vient d'heureux, nous avons ce que beaucoup appellent la naïveté d'en remercier Dieu ; quant au mal, nous le subissons comme une conséquence inévitable de la faiblesse humaiue. Le biên, je le prêche, je tâche de le faire ; le mal, j'emploie mes faibles lumiéres à le guérir, si je peux, à l'atténner, tout au moins. On m'est reconnaissant de mes efforts ; mes paroissiens me rendent l'affection que j'ai pour eux.

« Ce n'est pas à dire que tous soient des modèles de dévotion ; mais j'estime, en ma conscience de prêtre, que le bien est le bien partout oú il est ; on peut ne pas être croyant et être un honnête homme. Tenez, sans aller bien loin, j'ai près de chez vous un ami un peintre inconnu, M. Olivisr ; bien souvent il vient au presbytère me demander à déjeuner... »

L'attention d'Yvonne à ces mots s'était réveillée. M. de la Grangerie, lui, somnolait doucement.

L'abbé continuait ;

— Ce peintre est, non pas un athée, certes non, mais un indifférent ; et cependant comment voulez-vous que je n'aie pas un faible pour lui ; il a embelli mon église, il me comble d'argent pour mes pauvres.

Comme Yvonne demandait :

— M. Olivier est-il originaire de ce pays ?

— « Non pas, c'est-un Parisien, lui répartit le prêtre. Comment s'intalla-t-il ici ? Je crois qu'au cours d'une excursion qu'il entreprit, il y a cinq ou six ans, il fut frappé de la beaute, un peu triste, des sites de notre pays. De ce jour, il se fixa parmi nous ; il s'est fait construire sur la colline, en un point assez pitoresque, un attelier où dix mois de l'année il travaille, entassant chefs-d'œuvre sur chfs-d'œuvre ; de lá il rayonne s'absentant quelquefois une quinzaine de jours pour aller un peu où sa fantaisie le pousse, faire des études qui bientôt sous sa main viennent ces paysages, admirable de vérités et de coloris que vous avez certaine-

© VILLE DE SISTERON

interdites par la loi, vous donner quelques explications sur l'attitude que j'ai prise et que j'entends conserver très fermement, sans souci des attaques, souvent grossières et injurieuses, auxquelles elle m'expose.

Comment ne parlerai-je pas librement devant des républicains tels que vous qui avez fait vos preuves durant les périodes difficiles qu'a traversées la République.

Lorsqu'après un stage de 6 ans comme chef de cabinet de Préfet, j'ai été appelé par la confiance du Gouvernement à l'honneur de le représenter à Sisteron, je venais, je le savais, dans un arrondissement demeuré profondément dévoué à la cause républicaine, malgré une défaillance qu'il n'a pas tardé, d'ailleurs, à regretter et qu'il rachètera certainement à la première occasion.

Je suis donc arrivé ici avec l'agréable certitude d'y trouver des amitiés et des encouragements qui faciliteraient ma tâche.

Je suis heureux de pouvoir déclarer aujourd'hui, que je n'ai pas été déçu dans mes espérance ; et ceux d'entre vous avec lesquels j'ai eu le plaisir de m'entretenir à diverses reprises, savent combien j'attache de prix à leurs sages avis.

Je me garde bien, en effet, du présomptueux orgueil de m'imaginer que je posséde la compétence qui persuade, le talent qui entraîne, ou l'autorité qui s'impose. Aussi ne cesserai-je de faire souvent appel à votre expérience et à vos lumières.

Je sais quelle confiance je puis avoir en vous.

Vous n'êtes pas, Messieurs, de ceux qui recherchent cette popularité malsaine, mais heureusement passagère, que l'on acquiert facilement par l'exploitation des misères de ceux dont on sollicite les suffrages et que l'on irrite par des promesses décevantes.

Vous comprenez plus noblement votre devoir ; et les vœux que vous émettez dans vos sessions dénotent, en même temps qu'un intérêt toujours en éveil pour l'amélioration du sort de vos concitoyens, le souci très prononcé de ne réclamer que des choses pratiques.

Vous savez que c'est de l'accord profond et ininterrompu entre les pouvoirs publics et les représentants, à tous les degrés, de la nation, que peuvent naître les mesures et les réformes si nombreuses que la démocratie, et notamment les populations rurales, sont en droit d'attendre d'un Gouvernement animé, ainsi qu'un de ses membres le déclarait ces jours-ci : « *D'un amour sincère de la justice et d'un sentiment profond de la solidarité humaine.* »

Quant à moi, Messieur, dans ma sphère très modeste, je m'inspirerai sans cesse des principes qui règlent l'attitude du gouvernement, dont j'entends être un serviteur fidèle.

J'accueillerai tous les citoyens qui viendront à moi avec le désir le plus vif de leur être utile.

Je m'attacherai à faire obtenir satisfaction à leurs réclamations légitimes ou à leurs plaintes fondées, aussi bien qu'à leurs justes sollicitations.

De leur côté, ceux qui ont l'honneur et la charge d'administrer les communes, peuvent être assurés que mon concours ne leur fera jamais défaut.

Enfin, les républicains que l'expérience a rendus plus sages et qui ont compris que leur devoir est d'être unis, d'abandonner et d'oublier leurs discordes et leurs rancunes, tous les républicains, sans distinction de nuances, trouveront toujours en moi un appui, un défenseur, un ami. (*applaudissements unanimes et répétés.*)

« Le Conseil, à l'unanimité, s'associant aux sentiments nettement républicains exprimés par M. le Sous-Préfet et à son chaleureux appel à la concorde, dans les rangs du parti républicain, lui adresse, au nom des populations républicaines, ses plus vifs remerciements. »

M. le Sous-Préfet dépose ensuite sur le bureau :

1° Rapport de M. le Directeur des Postes et Télégraphes sur l'ensemble du service 1893-1894.

2° Rapport de M. l'Inspecteur de l'Enseignement Primaire sur la situation de l'instruction primaire dans l'arrondissement.

3° Rapport de M. l'Ingénieur Ordinaire sur l'ensemble du service.

4° Dossiers complets pour transferts et créations de foires.

5° Résumé présenté par M. le Sous-Préfet de chacune des solutions reçues par les décisions prises par le Conseil dans ses sessions précédentes.

* * *

Vœux

— Sur la proposition de M. Plauche, le conseil émet le vœu que des études soient faites pour la construction d'un chemin au quartier de la Chapelle et de l'Adrech, dans la commune des Omergues.

— Sur la proposition de M. Plauche, le conseil émet le vœu que le projet de rectification du chemin No 3, au pont des Chauvins et de Vaubelle soit soumis au conseil général dans sa session d'août.

— Sur la proposition de M: Touche, à laquelle s'associe M. Ferdinand Rougier, le conseil renouvelle le vœu tendant a l'ouverture du chemin de grande communication n° 3, entre le village de Mélan et celui d'Authon, et que, puisque le conseil général demande aux communes intéressées, une subvention de huit mille francs, qu'elles ne pourront jamais fournir, ils proposent de ne donner à la voie que quatre mètres de largeur, au lieu de cinq mètres, moyen pratique pour faire une économie de vingt mille francs, à la place de huit mille francs demandés. Il émet également le vœu, que le projet de rectification entre la campagne Gallissian et le village d'Authon, par le même chemin, soit poussé assez activement pour pouvoir être soumis au conseil général dans sa session d'août.

— Sur la proposition de M. Ferdinand Rougier, à laquelle s'associe M. Plauche, le conseil exprime le vœu, qu'à l'automne prochain, l'administration des Ponts et chaussées, fasse procéder à une plantation d'arbres sur les bords du chemin de grande communication n° 3, au quartier du Signavoux, aux abords de la ville de Sisteron.

— Sur la proposition de MM Colomb et Ferdinand Rougier, le conseil renouvelle le vœu que des études soient faites, le plustôt possible pour la rectification du chemin de grande communication n° 4, aux abords et dans la traversée du faubourg la Beaume.

— Sur la proposition de M. Ferdinand Rougier, le Conseil émet le vœux que la pépinière des grillons soit supprimée et remplacée par des pépinières d'Arrondissement, attendu que cette création ne répond nullement aux besoins des cultivateurs, que la distributions des ceps américains se fait, chaque année, quatre ou cinq mois trop tard, d'abord, et qu'en suite la quantité délivrée est dérisoire, ne valant pas même les frais occasionnés par la demande et le transport, et de qualité inférieure.

— Sur la proposition de M. Ferdinand Rougier le conseil renouvelle le vœu, si souvent émis déjà, pour que l'effectif de la garnison de Sisteron, soit porté au moins a deux compagnies complète et que les réservistes et territoriaux accomplissent, de nouveau, leurs périodes d'instruction dans la place de Sisteron.

— Sur la proposition de M. Prève, le conseil renouvelle le vœu, que le salaire des cantonniers soit augmenté et que puisqu'ils versent le 5 o|o de leur salaire à la caisse des retraites, ils soient assimilés aux autres employés.

— Sur la proposition de M. Prève, le conseil émet le vœu que lorsque des dommages sont occasionnés par des sinistres naturels, tels que grêle, gelée, inondations, les sinistrés soient remboursés de la valeur intégrale des dommages qu'ils ont subi, sur l'évaluation d'une commission compétente, de façon a éviter toute exagération dans l'évaluation de ces dommages.

* * *

Décisions

Foires et Marchés. — Le conseil donne un avis favorable à la délibération du conseil municipal de Saint-Vincent, demandant la création d'une foire qui se tiendrait annuellement dans cette commune le 14 novembre.

— Le conseil, donne également un avis favorable à la délibération du 5 juillet 1893, par laquelle le conseil municipal de Chateauneuf-Miravail, demande que la foire qui se tient annuellement dans cette commune le 4 juillet, soit renvoyée au 20 novembre.

Contributions Directes. — Conformément aux dispositions de l'article de 40 de la Loi du 10 mai 1838, le Conseil donne un avis conforme a celui de l'administration des contributions directes, en ce qui concerne les demandes en réduction de la contribution foncière formée par les communes du Caire, Entrepierres et Salignac

— Sur la proposition de M. Prève, le conseil, a l'unanimité, décide que les déclarations loyales et démocratiques de M. le Sous-Préfet seront insérées au procès-verbal.

* * *

Hommage au Président Carnot

Depuis l'abominable attentat dirigé contre le Citoyen intègre, le Républicain sans reproches. aujourd'hui pour la première fois, le Conseil a pu se réunir. Aussi avant de se séparer, adresse-t-il à Madame Carnot et à la famille Carnot, l'expression de sa douleureuse et respectueuse sympathie.

Les républicains de l'arrondissement de Sisteron, garderont pieusement la mémoire du Président Carnot.

La séance est levée à une heure.

Les Mobiles de 1870

Et les Corps francs du département des Basses-Alpes.

Deux de nos confrères de la presse parisienne : MM. le Commandant Schambion et Jean-Bernard membres de la *Société des gens de lettres* et de la Société militaire de *la Plume et l'épée,* présidée par le général Yung, ont entrepris une œuvre importante qui vient combler un vide.

MM. Jean-Bernard et le Commandant Schambion écrivent *l'Histoire anecdotique des Mobiles et des corps francs de* 1870. L'histoire de chaque département formera un volume de 300 pages.

Nos confrères veulent faire revivre l'histoire de ces journées sombres où la France abattue ne désespéra pas d'elle-même et où nos mobiles mal instruits, mal armés, mal équipés, luttèrent néanmoins, presque tous, quoiqu'on en ait dit avec une admirable intrépidité, esseyant de sauver l'honneur du drapeau que nos armées décimée ne pouvaient, en dépit des plus héroïques efforts, conduire au succès

Ce sont les dévouements ignorés, les actes d'héroïsme peu connus que *l'histoire anecdotique des Mobiles et des corps francs de* 1870 va mettre au jour et dont elle gardera le souvenir pour les jeunes générations.

Nos confrères qui ont entrepris cette tâche considérable font appel au concours de tous les combattants de 1870 et a ceux de leurs proches, ils prient ceux qui auraient des documents; des relations personnelles ou même de simples souvenirs de vouloir bien les leur confier afin qu'il soient mis en œuvre et que rien de ce qui concerne ces poignées de héros trop souvent méconnus ne soit passé sous silence.

Les documents peuvent être adressés aux auteurs à la Société des gens de Lettres, 47, rue de la Chaussée-d'antin, à Paris ; les originaux seront scrupuleusement rendus après avoir été utilisés.

Il n'y a dans cette œuvre rien qui touche à la politique ; il s'agit d'une entreprise patriotique, et sur ce terrain là, nous sommes heureusement tous d'accord.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Incident Musical. — Des divergences de vues s'étant produites, sur diverses questions, entre les membres de la société des *Touristes*, le Président et le Chef, ces derniers ont résilié leurs fonctions.

Pour réduire à leur valeur les insinuations lancées dans le public, avec une malveillante perfidie, par certains personnages qui font métier de délateurs et trompent ce public, nous donnons, sans autre commentaire, le texte de ces deux démissions :

12 Juillet.

Monsieur Astier, *vice-président des* Touristes des Alpes,

Veuillez, je vous prie, informer les membres de la *Société Musicale*, qu'à la suite des incidents qui se sont produits au cours de la dernière réunion, je résigne entre vos mains mes fonctions de *Président des Touristes.*

---

ment dû remarquer á Paris. Quand à moi, voyez-vous, je ne suis pas un savant, mais j'aime la nature et je connais la région; eh ! bien, je reste ébloui, lorsque je vois une toile de M. Olivier, Chacune d'elles me cause un étonnement nouveau et je ne peut m'empêcher de rendre grêce au Tout-Puissant qui a choisi certains hommes pour interpréter sa création d'aussi magnifique façon. »

La conversation fut interrompue par l'entrée du cocher transformé en maître-d'hôtel, et qui venait annoncer que le déjeuner était servi.

M. de la Grangerie, Yvonne et leur hôte passèrent dans la salle à manger où bientôt Georges les rejoignit.

V

Quelques jours plus tard, une après-dîner, alors que M. de la Grangerie, Yvonne et Georges prenaient leur café, sur la terrasse du château, tout en conversant, ils furent surpris et voyant s'avancer sur le chemin assez large qui, de la route, aboutissait à l'entrée principale du Castellot, un homme ne paraissant pas être, à en juger par sa démarche vive et sa tournure élégante, un naturel du pays.

Tout à coup, Georges se leva et se précipita à la rencontre du nouveau venu, en s'écriant :

— « Tiens, mais c'est notre peintre· »

Yvonne, qu'un battement un peu plus précipité de son cœur avait déjà avertie, fut heureuse de Georges n'eut pas songé a la regarder, car la légère — oh ! trés légère — rougeur, qui instantanément avait recouvert ses joues, n'aurait pas manqué de susciter de sa part une maligne remarque·

Et comme M. de la grangerie demandait, nonchalant comme toujours :

— Votre peintre, quel peintre ?

Yvonne qui, elle, n'avait pas bougé, lui répondit :

— M. Olivier celui dont nous parlait l'autre jour l'abbé Journel et qu'un soir nous avons ramené en voiture.

Se souvenant, après un assez pénible effort de mémoire, l'archéologue reprit :

— Ah ! oui, le paysagiste !

Quelques instants après, Olivier et Georges faisaient leur entrée.

Les présentations faites, Georges déclara :

M. Olivier vient de remercier, ma chère Yvonne, de ce que tu aies bien voulu l'admettre dans le coupé, vendredi dernier. Sans la pluie providentielle, sans notre rencontre il est de toute probabilité que jamais le Castelot n'aurait eut le plaisir et l'honneur de recevoir notre illustre peintre. Une fois de plus le proverbe a raison, qui prétend qu'à quelque chose malheur est bon.

— M. Georges me parait légèrement ironique, dit le peintre en souriant, car il n'y a pas de doute qu'un jour ou l'autre une circonstance quelconque ne nous eut mis en présence. Je suis heureux que dette circonstance se soit produite presque dès votre arrivée.

— Vous êtes aimables, Monsieur, lui répondit M. de la Grangerie, et croyez que les sentiments que vous venez d'exprimer, je les partage. Chez moi, vous serez toujours le bienvenu.

Bientôt la conversation s'anima, devint générale, et comme on ébauchait des projets d'excursion, le peintre demanda à ses hôtes s'ils connaissaient les grottes de la Balme.

Yvonne répondit :

— Nous en connaissons l'entrée, ouverte, un monumental portique, en face du Rhône : mais c'est tout ce que nous en connaissons.

— La visite en est curseuse. Ce n'est pas que l'intérieur soit absolument remarquable de grandeur et de sauvagerie ; mais ce dédable des couloirs, de montée de descentes, ce lac au fond de la grotte, cet ensemble en un mot n'est pas sans être très pitoresque au point de vue de l'effet. Si vous le désirez un jour que vous fixerez je me ferai votre cicérone. J'ai exploré les grottes á plusieurs reprises, je les connais dans leurs recoins les plus cachés.

Yvonne et Georges ayant acquiescé à l'offre faite par Olivier, M. de la Grangerie prit la parole :

(*A Suivre.*)

Ch. Magué

© VILLE DE SISTERON

Ma démission est en outre motivée par le besoin d'un repos auquel 36 ans de présence au pupitre, me donnent quelques droits, et par le désir de faire place aux jeunes, souhaitant qu'ils suivent les saines traditions

Je rentre dans les rangs avec la satisfaction du devoir accompli.

Agréer, etc.,

AUG. TURIN.

* * *

16 Juillet.

Monsieur L. ASTIER, *vice-président des* Touristes des Alpes,

L'esprit d'indiscipline qui, depuis quelque temps, s'est glissé dans la société et qui s'accentue chaque fois qu'une question est mise en discussion ;

La suspicion que certains membres ont manifesté à mon égard et à l'égard de la commission librement nommée par eux, m'obligent — bien à regret — a me démettre de mes fonctions de chef des *Touristes des Alpes*.

Je crois avoir, pendant les 10 ans que j'ai été votre directeur, rempli ces fonctions avec un dévouement et un désintéressement qui méritaient une meilleure appréciation et de plus heureux résultats.

Veuillez agréer, etc.,

P. MARNEFFE.

Pour les pêcheurs en eau trouble qui caresseraient l'espoir d'exploiter, à leur profit, cette situation, nous ajouterons que, ni pour un, ni pour deux moines, le couvent ne ferme pas. Les démissions données n'ont trait, du reste, qu'aux fonctions et non à la participation comme simples membres d'une société qui malgré un changement de bureau et de directeur, garde son drapeau et n'en reste pas moins ce qu'elle était avant.

Écho du Conseil d'Arrondissement. — Le discours — qu'on a lu plus haut prononcé par Monsieur Bonhoure, sous-préfet, à l'ouverture de la session du conseil d'arrondissement, est empreint d'idées élevées, de sentiments du plus pur républicanisme, et révèle, chez son auteur, un administrateur énergique sachant allier une fermeté paternelle à la plus large impartialité.

Son appel à la conciliation sera entendu de tous les vrais républicains et produira, certainement, un effet des plus considérables dans l'arrondissement.

A la Villa des fleurs. — Les amateurs et toutes personnes aimant les fleurs et les plantes, trouveront un assortiment de Palmiers, Dattiers, Bananiers, Camélias, Azalées, Daphnès, Œuillets, Primevères de Chine, Rosiers, ainsi qu'un grand assortiment de plantes pour Massifs, Plate-bandes et Bordures, telles que : Géraniums, Zonales et à feuilles de Lierre, Eliotrope, Fuchsia, Agératum bleu d'azure, Verbéna, Reine-Marguerite, Immortelles, Zénias et Sensitives, ainsi que des plantons de *Tomates, Aubergines, Choux-Fleurs* et de *Bruxelle*, etc., etc. Le tout à prix modérés. Pour les voir, s'adresser à la Villa des Fleurs, aux Plantiers, chez M. Henri BOISSAC, Sisteron, qui se charge également de la taille de tous les végétaux, de l'entretien et de la création de jardins.

Avis aux Collectionneurs. — M. ASTIER FILS, libraire à *Sisteron*, à l'honneur de prévenir sa clientèle, qu'il vient de recevoir un assortiment de **timbres pour collections**, de tous prix et de toutes provenances. Dans la dite collection figurent beaucoup de timbres rares.

Tous les timbres vendus sont garantis absolument authentiques. *Assortiment d'Albums pour le collage des Timbres.*

ETAT CIVIL

du 12 au 19 Juillet 1894.

NAISSANCES

Peuzin Pierre Marceau.

Estublier Marius Victor Marcel.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Roux Anne, Veuve Jean-Auguste, 80 ans.

La Motte-du-Caire

Nous recevons au sujet de la fête de cette localité, une communication qui, malgré les trois signatures qui l'accompagnent, ne nous paraît pas sérieuse. C'est pourquoi nous ne l'insérons pas.

Melve

Dimanche dernier a eu lieu dans notre Commune une élection au Conseil Municipal, pour remplacer M. Chaud, maire réactionnaire, décédé ;

En voici le Résultat :

MM. Blanc Martial, rép. 37 v. élu.

Chaud Auguste, réact. 30 v.

L'élection comme conseiller de M. Blanc, déplace la majorité du conseil qui devient républicaine. Nous sommes heureux de pouvoir féliciter les électeurs de Melve.

L'Escale

Des élections complémentaires viennent d'avoir lieu à l'Escale. Cinq républicains ont été élus. Il serait à désirer que l'entente se fasse entre tous les républicains, qu'une simple question de nuance divise, et qu'ils s'unissent tous contre les seuls réactionnaires Ce sera croyons-nous de la bonne politique et on évitera ainsi de froisser, de vieux républicains qui, en somme ont toujours soutenu le parti.

Marché d'Aix

du 19 Juin 1894

Bœufs limousins	» »»	à	» »»
Gris	1 65	à	1 75
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 51	à	» »»
Moutons africains	1 20	à	1 25
Réserve	1 85	à	1 45
Moutons de Gap	» »»	à	» »»
Moutons de Barcelonete	» »»	à	» »»
Métis	» »»	à	» »»
Russes	» »»	à	» »»

Un mot de la fin.

Un jeune rapin montmartrois entre dans un bureau de psste :

— Combien faudrait-il vous donner pour envoyer un mandat de cent francs à mon gargotier, rue des Abesses ?

— Un franc.

— Le voici. Envoyez !

— Mais les cent francs ?

— Ah ! s'il faut vous donner encore les cent francs par dessus le marché, il n'y a rien de fait.

Et il s'éloigne en emportant ses vingt sous.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 18 juillet 1894.

La morte saison, et la pénurie de traux actions qui en est la conséquence, ne nuit pas à la bonne tenue des cours. Les rentes françaises ne cessent de progresser. Le 3 o|o a atteint 101 et finit à 108.97 ; le 3 1|2 s'arrête à 107.95.

On côte 76 40 sur la Rente Italienne avec un marché des plus calmes.

Les Sociétés de Crédit n'ont eu que de faibles mouvements.

Le Crédit Foncier reste tenu à 923.75

Une activité de bon aloi règne sur le marché des obligations à lots vers lesquelles se dirigent une partie des disponibilités existantes.

Le Comptoir National d'escom te se présente en fermeté à 505. La même constation s'applique à la Société Générale tenue à

L'obligation de la Compagnie Nationale d'Electricité (Ferranti) a des transactions à 230.

Les actions de la Cie de Mosmèdes introduites sur le marché à 28 fr. ont rapidement progréssé - 31 fr. 25. Cette Compagnie d'a-la politique Coloniale, est appelée à un grand avenir, grâce à son immense concession, a a ses deux ports profonds sur la cote, aux gissement de guano et de nitrate qui sont si gnalés, sans parler des mines de toutes sortes et de contrées entières d'agriculture et d'élevage.

Laction de lp Langlaagte s'échange à 117.

L'action Bonnard-Bidault est tenue de 128. 75 à 130.

L'obligation des chemins écsnomiques termine à 414 fr.

Charmeuses

Lorsque à l'exquis Congo la femme se parfume,
Le gracieux printemps en elle se résume,
Et sur ses pas laissant de suaves senteurs,
Elle charme le sens, elle cueille les cœurs.

J. Blanchard, au savonnier Victor Vaissier

ÉTUDE
de
Me Auguste BASSAC
Notaire à Sisteron

VENTE
Aux Enchères Publiques et Volontaires

Le Dimanche 19 août 1894, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé en l'étude et par le ministère de Me BASSAC, à la vente aux Enchères Publiques et Volontaires de l'immeuble ci-après désigné, appartenant à Mademoiselle Clotilde Allard.

DESIGNATION

Un magnifique bois, essence pin, et autres arbres, situé à Sisteron, sur le versant nord de la montagne du Molard, aux abords de la ville, d'une superficie de 2 hectares, 71 ares, 36 centiares, confrontant : du nord, ouest et sud, le communal, et de l'est, la crête de la montagne.

Mise à Prix : Vingt Mille francs,
ci . . . . . 20.000 francs.

Ce bois d'une exploitation facile contient plus de vingt mille pins propres à débiter.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BASSAC, notaire, dépositaire du cahier des charges

A CEDER
EN VIAGER

1° Une magnifique propriété, sise au Château-d'Entraix, complantée en vigne et amandiers ; joli logement avec jardin et eau en abondance.

2° Une propriété arrosable, sise aux Préaux

3° Une propriété labourable sise au Plan-des-Tines.

4° Vaste grenier à foin, rue de l'Évêché.

5° Écurie, cave et grenier à foin, rue Font-Chaude.

Ces immeubles appartiennent à Madame Veuve PELLEGRIN

S'y adresser pour traiter des conditions.

GRANDE BAISSE
de Prix

Vins à partir de **20 francs l'hectolitre**, *garantis naturels et achetés directement chez le propriétaire.*

EAU-DE-VIE 1er choix pour fruits,
1 fr. 50 cent. le litre.

E. BERTRAND
MARCHAND DE VINS
SISTERON

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

VIENT DE PARAITRE
à l'Imprimerie Chaspoul et Vve Barbaroux
place de l'Évêché, 20, à Digne

l'Annuaire administratif et commercial

(ANNÉES 1893-1894)
par M. Ferdinand TARTANSON,
chef de bureau à la préfecture des Basses-Alpes

Prix : 2 francs ; franco par la poste, 2 fr. 30

DEMANDEZ Petit Livre

Trésor des Ménages, 60 pages contenant plus de 500 Recettes et Prix courant des matières pour faire soi-même, à **10** centimes le litre et sans frais d'ustensiles. **Cidre** de pommes sèches, **Vin** de raisins secs, **Bière**, et avec économie de 50 0/0, essences et extraits pour fabriquer Cognac, Eau de-Vie de Marc, Rhum, Kirsch, Absinthe, Genièvre de Hollande, Bitter, Raspail, Menthe, Chartreuse, Anisette, etc., etc. **Bouquets** pour tous les vins. — *Produits* pour guérir toutes les *maladies* des *Vins* et pour la clarification de tous liquides ; *Matières premières* pour *parfumerie* ; **Extrait de Fruits** pour colorer les vins de raisins secs, piquettes, etc. ; *Désinfectant* pour *futailles* ; *Parfums* pour *tabac* à priser et à fumer et autres utilités de ménage. — **AVIS** à toute personne qui désirerait faire un essai de *liqueur Chartreuse* ou toutes autres, nous adresserons *franco* par poste, à titre d'échantillon, un flacon pour en faire 2 litres, avec deux jolies étiquettes pour coller sur les bouteilles, et le livre de 60 pages, le tout contre **75** centimes en timbres-poste.

Ecrire **C. BRIATTE & Cie**, Chimiste à Prémont (Aisne)

VINS NATURELS

Maison de Confiance

Jean Rulland

SISTERON

Vin provenant directement de la propriété

à 19 francs l'hectolitre

et au-dessus

EAU-DE-VIE 1re qualité

à 1 franc 45 le Litre

ON PORTE A DOMICILE

Chauves ! Bénissez-Moi !

Grâce à ma merveilleuse

Lotion Pilogène de Mesmer

Il ne tient plus qu'à vous de recouvrer rapidement vos cheveux

100.000 FRANCS

seront offerts à celui qui prouvera l'inefficacité de mon traitement

ARRÊT INSTANTANÉ DE LA CHUTE DES CHEVEUX

Repousse certaine, rapide et opulente, même après les maladies qui entraînent la chute inéluctable des cheveux, telles que : la *Chlorose*, la *Syphilis*, l'*Accouchement*, et, en général, les maladies aiguës.

Succès aussi complet après l'*Eczéma*, l'*Impétigo*, l'*Acné sébacée*, le *Psoriasis*, le *Pityriasis*, la *Pelade*, la *Pélade*, etc.

ENTRETIEN ET BEAUTÉ DE LA CHEVELURE

Prix du flacon : 4 fr.

Envoi contre mandat-poste adressé à

A. LAUGIER, Chimiste

Sucer de MESMER

17, rue du Débarcadère, 17, PARIS.

CONSERVATEUR UNIVERSEL

Notre *CONSERVATEUR UNIVERSEL* est connu partout

et n'a rien de commun avec des produits qui souvent ne donnent pas les résultats attendus Nous garantissons notre **CONSERVATEUR UNIVERSEL exempt de toutes matières nuisibles à la santé. Cinq grammes** de **Conservateur** suffisent pour conserver en **état frais** même pendant les plus grandes chaleurs **un Kilo Beurre, Viande, Gibier, Vollaille, Poissons, Lait, Crème, Fromages, Légumes**, etc. Il est donc employé partout en France et à l'étranger et principalement dans un grand nombre de Laiteries, Beurreries et Fromageries.

Envoi FRANCO *Circulaire Prix Courant*, sous enveloppe. Ecrire à **MM. CAPLET, GUERMANN et Cie**, Fabricants **111**, Boulevard d'Italie, PARIS.

HUILE D'OLIVE SUPERIEURE

GARANTIE PURE

AUGUSTE BASTIDE

propriétaire

à MANOSQUE (Basses-Alpes)

A VENDRE
UNE MAISON

Composée de trois pièces, située à la Coste.

S'adresser à M. REBATTU fils aîné, où au bureau du journal.

MUSEE DES FAMILLES, édition populaire illustrée

Sommaire du N° 29 — 19 Juillet 1894.

TROISIEME ANNÉE

Gaieté du temps, par Willy. — *Jaques le Réprouvé*, par E. Muller. — *Un Cadet de Normandie au XVIIe siècle*, par F. du Boisgobey. — *Un remède héroïque* par Alfred Séquin — *Jeux d'esprit.* — *Souvenir artistiques.*

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. *Abonnements :* **Un an, 6 fr. ; Six mois, 3 fr**

ON DEMANDE près de Sisteron, garde de propriété et chasse marié ou non ; 2.200 fr. logé et chauffé.

Ecrire : L. PIQUEUR, 14, rue Beauregard, PARIS. Un timbre p. réponse.

MONACO VINGT MILLE FRANCS A GAGNER PAR MOIS avec petit capital, méthode nouvelle, affaire très sérieuse

Ed. LOUIT, 13, rue Lépante, NICE.

A VENDRE *Une Voiture à patente*, pour voyageur de Commerce. S'adresser au bureau du journal. 1. — 10.

Le gérant : Aug. TURIN.

Pour teindre chez soi
SANS DIFFICULTÉ
Les bonnes ménagères emploient avec succès

LA KABILINE

PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE
Qui rend aux vieux Vêtements leur fraîcheur primitive.

40 CENTIMES LE PAQUET

Se vend partout chez MM. les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Merciers

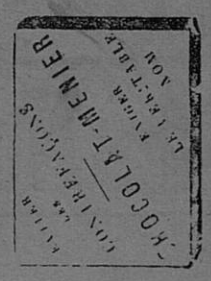

© VILLE DE SISTERON

Régénérateur UNIVERSEL DES CHEVEUX de Madame S.A.ALLEN.

Le plus efficace pour rendre aux cheveux gris ou blanchis, la couleur et la beauté naturelles.

Il fortifie et embellit la chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Fabrique : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris?
Avez-vous des Pellicules?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Echiquier, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Si Vous Voulez EVITER LES EPIDEMIES

Si Vous Voulez EVITER LA CONTAGION

en visitant vos amis atteints de maladies infectieuses :

LAVEZ-VOUS avec le

SAVON AU GOUDRON DE BARBIER

Prix : 0.40, 0.75 & 1.20.

Gazette des Chasseurs

Directeur : EMILE BLIN

à **FOURCHES (Calvados)**

ABONNEMENTS :

France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs

COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

Musique Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la publication musicale *Anciens et Modernes*, grand format, mensuelle, qui donne par an 240 pages de musique variée en 12 fascicules précédés chaque mois d'une revue musicale.

L'abonnement est de 4 francs l'an. Cet intéressant journal organise plusieurs concours chaque année : les manuscrits couronnés sont publiés et l'auteur en reçoit 100 exemplaires.

Contre l'envoi d'un mandat-poste de 4 francs à l'éditeur M. ROSOOR-DELATTRE, à Tourcoing (Nord), les nouveaux abonnés recevront gratuitement les livraisons de Novembre et Décembre 1893 et les 12 fascicules de 1894.

Les abonnements sont reçus dans nos bureaux.

A CEDER

pour cause de fin de bail

LES

VARIÉTÉS SISTERONNAISES

CAFE-CONCERT

Situé Rue Droite, SISTERON.

MATÉRIEL COMPLET

S'adresser à M. THOME, Directeur.

31me ANNÉE

LE RAILWAY

(Paraissant tous les samedis)

HORAIRE SYNOPTIQUE DES CHEMINS DE FER

P.-L.-M., Midi, Italiens, Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux & Maritimes, Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

36, BOULEVARD DU PONT-NEUF, NICE

EN VENTE aux Bibliothèques des Gares, & chez M. Astier Fils, libraire à Sisteron.

AVIS

M. VALOPIN, CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE A DIGNE

Membre de l'Institut Odontologique de France

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de la ville de Sisteron et des Communes limitrophes, qu'il va reprendre ses tournées mensuelles interrompues pendant quelque temps.

A l'avenir il recevra le premier samedi de chaque mois à l'*Hôtel Nègre.*

Comme toujours, il fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance et conserver ainsi sa bonne renommée en ne faisant que du travail bien fait et irréprochable.

Impressions COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

MAGASIN A LOUER

S'adresser au Bureau du Journal.

Histoire de France

par J. Michelet.

La publication en livraisons illustrées à 10 centimes de l'admirable **Histoire de France** de J. Michelet, a ému, comme nous le pensions bien, le pays tout entier. A peine la première série est-elle parue et les éditeurs Jules ROUFF & Cie, sont obligés d'en faire de nouveaux tirages pour satisfaire à la noble curiosité d'un nombreux public qui ne connaissant que de réputation ce monument de l'esprit humain, veut le voir de près et en mesurer toute la hauteur, c'est une vraie passion, bien faite pour nous réjouir, car elle respire le patriotisme.

La seconde série vient d'être mise en vente, elle est digne de la première, par le soin apporté au texte comme par la magnificence des illustrations.

— Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et à mesure qu'elles paraîtront adresser Cinq francs en timbres ou mandat poste aux Éditeurs Jules Rouff 14 Cloître Saint Honoré. Paris. —

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

Pour favoriser le développement de l'Epargne par la Reconstitution des Capitaux

SIÈGE SOCIAL : RUE DU BAT-D'ARGENT, 2, LYON

Polices Remboursables à 100 francs

Payables : 5 fr. au comptant ou 6 fr. à terme en 60 mois

Le versement de **1 franc** par mois pendant **60 mois** assure un capital de **1.000 fr.** ; **2 francs** par mois assurent **2.000 fr.** et ainsi de suite.

SIX TIRAGES PAR AN

Le Souscripteur participe aux Tirages aussitôt qu'il a effectué le premier versement.

Les valeurs ou titres qui représentent le fonds de reconstitution et qui garantissent le remboursement des capitaux souscrits sont immatriculés au nom de la Société, et déposés à la SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DEPOTS ET COMPTES COURANTS ET A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Les bordereaux constatant ces dépôts sont communiqués à tout co-sociétaire désireux d'en prendre connaissance.

Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser au Directeur, à Lyon, *Rue Bat-d'Argent, 2*, ou à M. *Calixte Beaume*, sociétaire, à Sisteron.

POUR AMÉLIORER

POTAGES-SAUCES-RAGOUTS LÉGUMES et toutes sortes de METS ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT UN BOUILLON DÉLICIEUX ET ÉCONOMIQUE

PRENEZ DU VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

EXIGER LA SIGNATURE : LIEBIG EN ENCRE BLEUE SUR L'ÉTIQUETTE

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

15 Centimes Chaque numéro de 16 pages grand in-4° sur trois colonnes avec nombreuses illustrations inédites, contient au moins 2,800 lignes de lecture. Tous les Jeudis

Journal des Voyages

ET DES AVENTURES DE TERRE ET DE MER

Publie le récit de toutes les **explorations célèbres**, écrit par les voyageurs eux-mêmes :

BINGER • BONVALOT • BRAZZA • BROSSELARD-FAIDHERBE • CATAT • COUDREAU • DYBOWSKI • FOA • MIZON • MONTEIL • TRIVIER, ETC.

RÉCRÉATIONS GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

PRIX NOMBREUX

Les Souscriptions du *Ministère de l'Instruction publique* et les *Prix Montyon* obtenus par les ouvrages qui forment la Bibliothèque du *Journal des Voyages*, prouvent le soin scrupuleux qui préside à la publication des œuvres instructives et attrayantes, de **Miss Maud Gonne, MM. Améro, Boussenard, Brown, Ch. Canivet, Certambert, Depping, Dillaye, W. de Fonvielle, Jacolliot, R. Jolly, Morans, E. Moreau, Neukomm, C. de Varigny, etc.**

C'EST LE VÉRITABLE LIVRE DE LA FAMILLE INTÉRESSANT TOUS LES AGES

Abonnement d'essai pendant un mois contre 60 centimes, envoyés : 8, Rue Saint-Joseph, Paris.

VÉLOCIPÈDES PEUGEOT

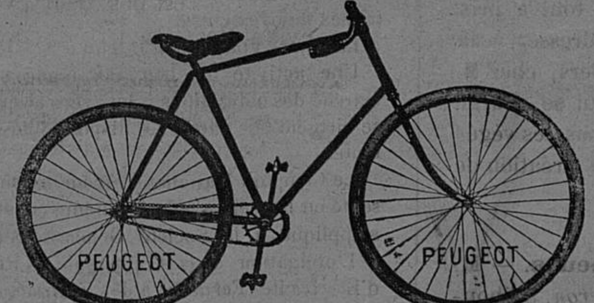

Représentant :

HENRI MARTEL

COUTELIER

A SISTERON

Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

PULVÉRISATEUR BROQUET

124, Rue Oberkampf, 121, PARIS

Pour le traitement des maladies de la Vigne et des Arbres fruitiers par le Sulfate de cuivre.

Demander le Catalogue spécial.

Maison fondée à Paris EN 1786

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Médailles aux Expositions Universelles de Paris et de Londres

Mal du Foie de Matrice Pâles blanches — Etablissement Thermal — Scrofule Glandes Tumeurs

BONDONEAU

Près *Montélimar* (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour. 1 bouteille par jour **contre l'Obésité**, surtout celle du ventre. — Ecrire au Gérant pour caisse de 60 bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar.

BANQUE RUSSE

pour le **Commerce étranger, fondée en 1871**, au capital entièrement versé de *20 Millions de roubles* (environ *58 Millions de francs*). Cette Banque est représentée à **St-Pétersbourg, Moscou, Londres, Paris. L'Agence de Paris** est située **31, Rue du Quatre-Septembre.**

OUTILLAGE d'AMATEURS et INDUSTRIELS

Fournitures pour DÉCOUPAGE

A. TIERSOT (Breveté S. G. D. G.)

PARIS, 16, Rue des Gravilliers, 16 PARIS

PREMIÈRES RÉCOMPENSES A TOUTES LES EXPOSITIONS

USINE à COULOMMIERS

Fabrique de **Tours** de tous systèmes. **Scies mécaniques** et **Scies** à découper plus de 70 modèles. Machines diverses. **OUTILS de toutes sortes. — BOITES D'OUTILS**

Le **TARIF-ALBUM** (plus de 300 pag. et 1000 grav.) **franco 65 c.**

BICYCLETTES TIERSOT

Machines de premier ordre absolument garanties contre tous vices de construction

Tous accessoires et pièces détachées

TARIF SPÉCIAL sur DEMANDE

Matériaux de Construction

Fournitures Générales pour Entrepreneurs

PLATRE POUR ENGRAIS

BARDONNENCHE ET Cie

ENTREPOT : COURS ST-JAUME

SISTERON Basses - Alpes

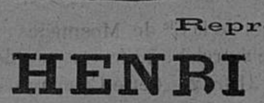

PLUS DE CHEVAUX COURONNES !!! GUERISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, plaies, crevasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, plaies de toute nature. **Employez avec confiance le seul Réparateur Tricard.** Vente dans toutes les bonnes Pharmacies. Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec l'indication, se défier des Contrefaçons. Exiger le seul Réparateur Tricard, le seul réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 20 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes

Nouveau Journal Financier

28,000 abonnés — Paraît le Dimanche

19, rue de Londres PARIS

2 FRANCS par AN — Etranger 3 fr. Envoi franco d'un N° sur demande.

16 PAGES DE TEXTE — Tirages, Renseignements, Assemblées, Coupons, Cours de toutes les Valeurs. Les Abonnés sont renseignés gratuitement dans tous les Bureaux de Poste.

Le N° 10c — En Vente Paris, Lyon Toulouse, Amiens Bordeaux, Rouen

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON